



choix entre 2 chemins d'accès communaux

Par **nana83400**, le **20/07/2011 à 09:55**

bonjour à tous,

j'ai un voisin qui envisage de construire plusieurs maisons. il a le choix entre 2 chemins d'accès communaux à ces constructions.

je voudrais savoir si j'ai un recours pour qu'il emprunte un chemin plutôt que l'autre.

En effet s'il passe par chez moi je vais avoir des nuisances dues au passage de nombreuses voitures.

L'autre chemin est plus éloigné des constructions et poserait moins de problèmes à tout le monde.

merci de votre réponse

cordialement

Par **Domil**, le **20/07/2011 à 12:19**

non, pas de recours, essayez l'amiable

Par **nana83400**, le **20/07/2011 à 12:59**

tant pis

merci de votre réponse rapide

cordialement